

Communiqué de presse

Conseil de Surveillance Séance du 24 juin 2011

- 1- Le Conseil de Surveillance a noté avec satisfaction la finalisation au 3 mai 2011 de la Réforme Portuaire sur le Port de La Rochelle permettant à la place portuaire de poursuivre sa modernisation, son développement et ses investissements.
- 2- Le Conseil de Surveillance a arrêté les comptes de l'exercice 2010 qui se soldent par :
 - un résultat bénéficiaire de 1,5 Million d'Euros ;
 - un record historique de trafic à 8,4 Millions de tonnes ;
 - une production d'environ 19 Millions d'Euros ;

malgré une année perturbée par de forts mouvements sociaux et la tempête Xynthia.

- 3- Le Conseil de Surveillance a approuvé la révision du budget 2011 du Port :
 - le chiffre d'affaires devrait s'établir à environ 18,5 Millions d'euros pour un résultat d'environ 2,5 Millions d'Euros;
 - l'entretien des infrastructures demeure une priorité pour maintenir et accroître la qualité d'accueil du Port dans le respect de l'environnement ;
 - un investissement très soutenu à environ 20 Millions d'Euros pour soutenir la croissance du trafic : chantier phare de l'année 2011, les travaux de la digue de La Repentie ont débuté en septembre 2010 et se poursuivront jusqu'à début 2012.
- 4- Le Conseil de Surveillance a noté avec satisfaction **les bons débuts d'OFP La Rochelle**, filiale du Port. La PME ferroviaire, 1^{er} opérateur ferroviaire portuaire a avoir vu le jour sur le territoire français affiche, après seulement 8 mois d'existence des résultats positifs et des perspectives de développement intéressantes.
- 5- Le Conseil de Surveillance a salué la **bonne mise en œuvre du projet stratégique** du Port.
- 6- Le Conseil de Surveillance a exprimé son souhait que l'autoroute A831 et le contournement ferroviaire de l'agglomération rochelaise, éléments structurants du développement du Port, soient réalisés dans les meilleurs délais.

Contact presse : Sarah Boursier

Tél. 05 46 66 10 38 - 06 01 28 40 39 - E-mail : s.boursier@larochelle.port.fr